

QUELQUES CONSEILS

A

UN JEUNE VOYAGEUR.

Par M. D'hauserive

Nota. Ce travail n'est imprimé que par épreuve et n'est pas destiné au public. Les jeunes gens, pour qui il a été fait, sont priés de s'en réserver exclusivement l'usage, et sur-tout de ne pas le communiquer à des personnes qui soient étrangères ou indifférentes au service.

Chaque épreuve portera un numéro, qui sera inscrit sur un registre avec le nom de la personne à qui cette épreuve sera confiée.



QUELQUES CONSEILS

UN JEUNE VOYAGEUR.

Paris, le 14 Avril 1826.

*Magnum iter ascendo; sed dabis mihi gloria vires.
Non juvat ex facili lecta corona iugo.*

PROP., lib. IV, ep. 112.

J'AVAIS des conseils à donner à un des jeunes élèves du ministère, qui vient d'être chargé d'une mission temporaire pour le Brésil. J'ai demandé à celui d'entre eux qui préside aux travaux de tous (le V.^{te} de C***) des instructions telles qu'il se les ferait à lui-même s'il avait été l'objet du choix du ministre pour remplir cette mission : il a écrit rapidement huit ou dix pages qu'il m'a remises. Ce travail est bien ; il présente des vues ingénieuses et justes ; mais ses recommandations ne sont pas

A *

à l'usage de tout le monde; il faudrait, à celui qui aurait à les suivre, l'avidité curieuse, l'activité d'esprit et l'essor d'imagination de celui qui les a conçues, et cette réunion de qualités est peu commune. Heureusement pour les affaires, elle n'est pas un besoin.

J'attends du voyage du jeune élève à qui j'adressé les miennes des résultats plus substantiels et plus faciles à recueillir. Ce ne sont pas des émotions vives et de poétiques descriptions que je lui demande. Je le laisse aller à Rochefort, s'embarquer, passer la mer et débarquer. Je crois bien qu'il ne pourra rien faire de mieux, dans cet intervalle de temps, que d'écrire un journal où, se laissant aller à ses premières impressions, il se rende compte à lui-même de toutes celles qu'il aura reçues des objets qui attireront son attention, et des situations fort diverses où il se trouvera successivement placé en courant sur les grands chemins, ou en visitant les ports, les chantiers, les arsenaux d'une ville maritime et en naviguant sur la haute mer. A l'égard de tous ces sujets d'observation, je ne puis que lui

conseiller de s'astreindre à écrire tous les jours quelques pages , et de suivre dans ce travail les indications qu'il trouvera dans les instructions de son ami.

C'est à Rio-Janeiro que commencent les miennes : là , ce que je lui recommande d'observer , ce n'est pas la nature si belle , si nouvelle pour lui , si riche en merveilleux effets de perspective , et dont le premier aspect excitera d'abord et long-temps en lui un premier sentiment d'admiration et de surprise. C'est pour les hommes que je veux qu'il réserve tout son intérêt ; pour les hommes uniquement , pour leurs mœurs et pour les différences , surtout , qui existent entre ces mœurs et celles de l'Europe. Je veux enfin qu'il s'attache particulièrement à trouver dans la recherche , l'étude attentive et le discernement de toutes ces différences , la raison de celles qui , sous le rapport de l'état moral , social , religieux et politique , distinguent de tous les autres peuples celui qu'il va se trouver en position d'observer.

Il y a pour les nations , sous quelque climat et sous quelque forme de gouvernement qu'elles

vivent, des mœurs domestiques, des mœurs sociales et des mœurs politiques. Les premières diffèrent peu d'un peuple à l'autre : les grandes différences se font remarquer parmi eux dans les secondes, et quant aux troisièmes, le plus grand nombre des peuples n'en a point. Notre jeune voyageur ne doit jamais perdre de vue ces données de fait, dans ses observations sur les mœurs des diverses classes des Brésiliens.

Ces classes, non-seulement au Brésil, mais encore dans tous les pays dont se forme la vaste étendue de la partie méridionale du nouveau Monde, sont plus distinctes qu'en Europe. L'attention que le voyageur est toujours disposé à donner à ce qui lui semble nouveau, y est, sur ce point, incessamment et fortement attirée par des contrastes. Les distances qui séparent les classes, le caractère moral de chacune d'elles, leur ignorance ou leurs lumières comparatives, et ce qui résulte de toutes ces inégalités relativement à l'empire, à l'ascendant des classes élevées ou à la condition excessivement subordonnée des classes inférieures, sont les sujets d'observation qui

doivent le plus occuper le jeune voyageur. Ce n'est qu'en receuillant sur tous ces points des informations exactes, détaillées et complètes, qu'il pourra se voir en mesure de se faire, au terme de sa mission, une idée exacte de la position actuelle de ce pays, et de former des conjectures plausibles sur l'avenir que la providence lui destine.

Après ce sujet d'observation, celui qui doit être le premier, le principal et je dirai presque l'unique objet de toute son attention, c'est l'administration publique, c'est-à-dire, l'ensemble des rapports de tout genre que toutes les classes des sujets ont avec le pouvoir, et le lien qui, dans la combinaison régulière de ces rapports, unit l'intérêt public avec tous les intérêts privés. Ce sujet est grave, élevé, et on ne peut se flatter d'en embrasser l'ensemble d'une manière étendue, et d'en connaître les détails dans un voyage de courte durée; mais à l'aide d'une bonne méthode on peut espérer de recueillir des notions utiles, instructives, et qui, plus tard, vérifiées et enrichies par de bonnes lectures, peuvent remplir le but que

tout voyageur réfléchi doit avoir en vue. Je recommande particulièrement à celui pour qui j'ai rédigé ces instructions d'interroger les personnes qui lui seront indiquées, comme les plus propres à lui donner des renseignemens certains sur les diverses branches de l'administration du pays. Je vais les passer successivement en revue et indiquer brièvement les sujets des questions qui doivent leur être proposées.

1.° *Le système financier*, qui comprend les recettes annuelles, leurs variétés, les modes de prélèvement, de répartition, leur somme totale; les dépenses, leurs espèces diverses, les sommes de chacune, les accroissemens, les décroissemens d'une année aux autres, leur cause, et enfin la règle et le contrôle de ces recettes et de ces dépenses.

2.° *Le système judiciaire*, qui comprend la législation, les tribunaux, les degrés de juridiction, le personnel et sa hiérarchie, la marche plus ou moins lente et plus ou moins dispendieuse de l'administration de la justice; le crédit des cours dans l'opinion de toutes les classes des justiciables, le nombre des procès

et celui des peines dans toute leur diversité, et la proportion de ces nombres avec celui des justiciables ; les prisons, nombre moyen des détenus, administration actuelle, améliorations espérées ; police, ses magistrats, ses agens, sa force armée, le bien, le mal qu'elle produit ou peut produire.

3.° *Le système militaire* de terre et de mer, qui comprend la législation de cette importante branche de l'administration publique ; la composition des corps des diverses armes, leur nombre, leur force, le recrutement, la milice ; le caractère moral de l'officier, du soldat, sous le rapport, sur-tout, de l'instruction, du courage, de la discipline et de l'honneur ; les écoles pour l'admission, les règles pour l'avancement et pour la retraite ; les asiles pour la vétérance ; le matériel, les arsenaux, les magasins, les chantiers, les ports, les rades, les forteresses, les projectiles, les approvisionnemens, les vaisseaux armés de tout rang ; enfin la navigation marchande de cabotage et d'expéditions lointaines, premier élément de la navigation armée.

4.° *Le système de l'administration intérieure*, qui comprend le régime municipal, les privilèges, les rapports de tout genre entre les classes; le bien, le mal qui en résultent; le caractère propre de l'esclavage, de la domination, des conditions moyennes, de l'aristocratie; les améliorations à tenter, à espérer, les dangers à craindre; l'instruction publique; l'état de l'agriculture, du commerce; les mines, les fabriques, la pêche, la navigation intérieure, les routes; les hospices, les hôpitaux, la mendicité; productions principales du pays, celles qui excèdent les besoins, celles dont la somme leur est inférieure; débouchés des premiers, moyens d'échange pour la valeur des importations; prix des objets de consommation, prix des journées des ouvriers dans toutes les professions.

Je suis à regret forcé de passer à la hâte sur cette foule d'objets si divers, si importants, si utiles à bien connaître, et je prie le jeune voyageur de bien peser les expressions des quatre paragraphes qui précèdent, et des deux paragraphes qui vont suivre. Ce n'est pas un

livre que j'ai prétendu faire pour lui, mais bien plutôt une table de chapitres, et c'est à lui qu'il appartient de les remplir : je veux donc lui dire, avant de suivre le cours de ces indications, que, dans ces paragraphes, il ne trouvera pas une expression qui ne puisse, qui ne doive être le sujet d'un grand nombre d'observations; elles sont, dans le fait, prises isolément, le titre réduit d'autant de chapitres dont chacun lui offrira le texte de cent interrogations diverses, et des réponses qui doivent l'éclairer sur l'objet de chacune d'elles. Je reviens à mon énumération.

5.° *Le système religieux.* La religion de l'état, les cultes, le clergé, ses classes en haut clergé et clergé du second ordre, en clergé séculier et régulier, établissemens de chaque classe; sous le rapport des moyens d'existence; influence des unes sur les autres, influence de chacune sur le gouvernement, sur l'opinion; leurs droits politiques, le degré, le caractère de leur dépendance de la cour de Rome; moralité, instruction, dispositions actuelles à l'égard des changemens survenus, et des

changemens à survenir ; séminaires , églises , paroisses , évêchés , chapelles , &c.

6.^o *Tableau de la population.* Répartition de la richesse publique sur ses classes ; ses rapports avec l'étendue du territoire ; différences de caractère , de mœurs , de langage , dans les villes , dans les campagnes , selon les professions , selon les origines et selon les âges ; ces différences dans les diverses provinces de l'immense territoire ; mésintelligences et sympathies ; accord ou opposition de droits et d'intérêts ; classes qui sont dans un cours de décadence ; classes qui sont dans un cours de progression ascendante ; émigrations , immigrations passées , présentes et futures ; le point de départ des unes , le but des autres ; les plus utiles , les plus fâcheuses , les plus nombreuses , leur influence probable sur le présent , sur l'avenir.

Sur cette partie du sujet des observations , et même sur toutes les autres , j'ai maintenant à prévenir le jeune voyageur contre le danger d'un écueil sur lequel le plus grand nombre de ses devanciers , non-seulement en

Amérique, mais dans les autres parties du monde, dès le début même de leur carrière, n'ont jamais manqué d'échouer. Par-tout un voyageur est et sera toujours un objet d'inquiétude et de défiance, ne fût-ce que par les motifs qu'on suppose à sa curiosité; le moindre inconvénient qui en résulte est une froideur qui repousse, ou une dissimulation qui échappe à la pénétration de l'observateur, et qui, sur toutes choses, lui fait commettre les plus graves méprises. Le moyen le plus sûr de se prémunir contre ce danger, c'est de modérer, et sur-tout de voiler le desir de savoir, de n'exprimer, sur rien de ce qu'on voit, ni désapprobation ni surprise, de paraître toujours confiant, satisfait et reconnaissant, d'être sobre en interrogations, et sur-tout enfin de bien choisir les personnes de qui on attend de sincères et vraiment instructives informations.

Il reste un dernier sujet d'information, c'est celui de la notoriété, qui, dans les diverses classes de la population, fait ressortir des masses les personnes à qui leurs talens, leur

caractère, leurs services assurent toujours un degré proportionné de crédit sur la classe à laquelle elles appartiennent, et quelquefois sur toutes les autres. Ce que le jeune voyageur doit se dire, c'est qu'il ne pourra rien offrir de plus curieux au ministère, au terme de sa mission, qu'une biographie du Brésil, dans laquelle doit figurer, en première ligne, le souverain régnant, le feu roi, leur famille; viennent ensuite les ministres du souverain, ses entours et les leurs. De cette région élevée, il doit, autant que les occasions et le temps lui en donneront les moyens, descendre, parcourir tous les degrés de l'échelle sociale, et s'arrêter sur tous les points où il trouvera le compte à rendre d'une renommée qui s'élève, ou d'une renommée acquise, et des titres sur lesquels elles se fondent. Le Brésil, tout le monde le sait et le voit, est loin d'être dans une position stationnaire, et dans les perspectives d'un avenir plus ou moins éloigné, les notoriétés les plus subordonnées peuvent prendre, à la faveur des circonstances, une importance et un éclat qui, aux yeux du ministère, doivent

un jour donner le plus grand prix aux informations que ses agens lui auront antérieurement transmises.

Il y a des pays qui sont habités par des nations sans avenir, et qui ne laissent rien à prévoir; le voyageur les observe sans intérêt, les quitte sans regret, et dit, en s'éloignant, qu'elles sont historiquement finies; il y en a qui n'ont point de passé, qui n'éveillent aucun souvenir, mais qui offrent un grand avenir à la prévoyance. Ces pays forment proprement le domaine des observations du voyageur qui aspire à s'engager dans la carrière de la politique, car ceux qui cultivent cette science n'étudient le temps qui est passé, et n'observent celui qui passe, que pour apprendre à lire dans les temps qui doivent venir.

Ce temps, qui s'écoule si rapidement, me manque pour donner à ces instructions l'étendue, la précision, et peut-être la clarté que je voudrais leur avoir donnée; mais le jeune voyageur y suppléera par son intelligence et par son zèle. Je les terminerai par l'indication d'un moyen d'ordre dont j'ai fait l'épreuve dans

mes voyages, qui est aussi facile à comprendre qu'à mettre en œuvre, et qui lui facilitera singulièrement l'observation des conseils que j'ai cru utile de tracer pour lui.

Il faut couper un grand nombre de feuillets de papier tellière en quatre parties, et les destiner à recevoir des notes écrites sur tout sujet donné et à tout moment opportun. Quand on a une observation à consigner, on prend son crayon, on met en tête du carré de papier, à droite et en majuscules, le nom du sujet, c'est-à-dire, soit *finances*, soit *justice*, soit *guerre* ou *marine*, soit *intérieur*, soit *rapports politiques*, soit *relations commerciales*, soit *population*, soit enfin *biographie*, et, en tête de gauche, l'espèce particulière du sujet d'observation, c'est-à-dire, en parallèle du timbre *finances*, soit *impôt indirect*, soit *mode de perception*, soit *règle de répartition*, soit *dépense*, soit *règle ou contrôle de la dépense*, et ainsi de suite pour les timbres de justice, d'intérieur, de biographie, &c. Il faut avoir soin de mettre la date entre les deux timbres. Je joins à ces instructions quelques exemples de ces notes indicatives, et

l'une d'elles indiquera de quelle manière elles peuvent être remplies.

Ces feuillets, ainsi marqués, peuvent, quand ils ont été remplis selon les indications des timbres, se jeter pêle-mêle dans un porte-feuille; et, au départ du pays, il ne s'agit plus que de rassembler les mêmes timbres d'espèce, les mêmes timbres de genre, et de les ranger par ordre de date. On prend à part un sujet; à l'aide des notes on recueille tous les souvenirs qui se rattachent à ce sujet; on médite, on prend la plume, et on fait un chapitre; on prend les matériaux d'un autre chapitre; on les passe ainsi tous en revue pour mettre de la même manière tous les matériaux en œuvre; et c'est ainsi qu'on arrive au but de composer méthodiquement un mémoire utile, instructif et complet du voyage qu'on vient de faire.

Telles sont les instructions que je crois devoir donner au jeune élève. En remontant, dans l'histoire de notre administration, à une très-ancienne date, j'y trouve deux mémorables exemples, le grand Colbert et Seignelay, le premier donnant des instructions au second, à

l'occasion de son premier voyage, et le second se faisant à lui-même ses propres instructions pour un autre voyage; j'en joins ici une copie. Nous n'avons ni l'un ni l'autre la présomption du suivre de telles traces, mais les grands exemples sont des préceptes, et toute déférence leur est due: en les imitant on ne prétend pas ressembler, mais obéir.

Ces instructions sont faites pour le voyage de Brésil. Je les soumettrai à l'examen de celui qui doit les juger, et s'il en trouvait les conseils, les vues et les recommandations utiles et applicables à d'autres voyageurs et à d'autres pays, il leur donnerait, par son approbation, un crédit qui ne peut venir de moi.

Copie de la Note approbative écrite sur l'original.

C'EST un véritable service rendu par M. le C.^{te} D'H*** au ministère, que ces instructions à MM. les attachés; elles conviennent également à tous les pays; je les approuve donc entièrement. J'espère que M. le C.^{te} D'H*** voudra bien y ajouter les développemens que son expérience ne peut manquer de lui suggérer.

Signé : le Baron DE D***

POST-SCRIPTUM.

Ce suffrage m'honore et me récompense de mes soins. L'approbation qui est ici donnée à mes conseils est accompagnée de la recommandation d'y joindre quelques développemens. J'ai effectivement en vue de donner un jour une forme plus étendue et plus complète à ce travail ; mais, dans son état actuel, je crois qu'il suffit au but que j'ai dû me proposer, et j'aime mieux attendre les résultats prochains de l'épreuve que les jeunes gens à qui je les destine doivent en même temps faire de leur intelligence, de leur zèle, et de la pratique de mes règles. L'expérience du passé est sans doute fort instructive ; mais pour des méthodes qui sont en quelque sorte spéculatives, n'ayant pas encore été tentées, l'expérience de l'avenir est plus propre à faire découvrir tout ce qui peut leur manquer, afin de produire, sans perte de temps et sans méprise, tout le bien qu'on attend d'elles.

Il y a une autre considération que j'ai déjà

B*

indiquée dans le post-scriptum de mes *Conseils à un élève* ; je crois devoir la reproduire ici. Aujourd'hui plus que jamais les instructions qu'on fait pour les jeunes gens doivent plutôt leur être données comme des ébauches de celles qu'il leur importe de se faire à eux-mêmes, que comme des règles qui leur soient rigoureusement et définitivement imposées ; d'abord, parce qu'en principe général, on ne sait et on ne retient jamais aussi bien ce qui a été doctoralement enseigné par un maître que ce qu'on a eu le mérite de s'enseigner à soi-même, et, ensuite, parce que le temps présent et tant d'événemens étranges, inattendus, prodigieux même, où la présomption et la témérité ont si souvent triomphé de la raison et de la prudence, ont généralement disposé tous les hommes, et surtout ceux du premier âge, à penser assez favorablement d'eux-mêmes pour préférer en toutes choses leurs propres inspirations aux suggestions de la sagesse d'autrui. Je pense donc que quand on se trouve en position de donner des conseils, il faut laisser quelque chose à faire à la raison de ceux qui doivent

les suivre; et c'est d'après cette considération que , dans le dessein que j'ai conçu d'établir un système de recherches à l'usage des jeunes gens qui veulent ou doivent vouloir trouver dans leurs voyages des moyens de s'instruire de tout ce qu'il leur importe de savoir , je veux laisser une large part à leur coopération pour l'achèvement , qui , dans ce but , pourra être fait plus tard de cet utile travail.

Toutefois , j'ajouterai ici une recommandation nouvelle à celles qui précèdent; elle est prise dans le motif même de la dernière considération que je viens d'exposer , et je crois devoir lui donner quelque étendue.

Ces conseils ont été faits pour un voyage au Brésil , et pour une mission de courte durée; mais l'approbation qu'ils ont reçue m'autorise à penser que les règles qui y sont tracées sont applicables à d'autres pays et à de plus longues absences. Toute mission , quels qu'en soient le but et le point de départ , me paraît donc pouvoir offrir un sujet pratique d'application de ces règles , à celui qui en sera chargé; et , en effet , à quelque classe du ministère qu'il appartienne,

après l'acquit de ses devoirs, il lui restera toujours une assez grande marge de temps pour qu'en sa qualité de voyageur, il en puisse utilement disposer à son gré, et dans l'unique but de s'instruire : il en est ainsi, même des secrétaires de légation et d'ambassade; il en est ainsi encore des diverses classes d'agens consulaires qui, pendant leur séjour en pays étranger, peuvent s'y regarder comme des voyageurs sédentaires, et je me persuade qu'eux aussi pourront agréer ces instructions, et s'en approprier les règles dans l'emploi, qu'à ce titre, ils voudront faire de leur temps.

Dès lors l'objet de ce travail me semblerait pouvoir prendre une étendue pour ainsi dire indéfinie. Il embrasse réellement tout ce qui peut être un objet d'étude dans des pays où une foule d'objets de toute nature offrent aux recherches d'un observateur attentif des rapports plus ou moins importants à découvrir, à apprécier, à définir, soit avec le système général de la politique et du commerce, soit avec le système particulier de la politique et du commerce de la France. Sur tous ces points

si étendus et si divers , je le sens , il faut qu'un voyageur se restreigne à des objets de choix , et ces objets seront probablement ceux qui offriront plus d'attraits à sa curiosité , ou sur lesquels des connaissances antérieurement acquises lui auront donné plus d'aptitude pour en acquérir de nouvelles dans un intervalle de temps plus ou moins limité.

J'ai dit plus haut que les meilleures instructions étaient celles qu'un voyageur s'attachait à se faire pour lui-même. Voici , je crois , quelle est la manière la plus facile et la plus sûre de procéder avec quelque espérance de succès à ce genre assez difficile de travail.

Je ferai moi-même le choix d'un sujet , et je supposerai que le voyageur est disposé , par des goûts et une aptitude qui lui sont propres , à recueillir des données de fait étendues et précises sur *la population d'un pays* , et qu'il lui est donné d'y faire un assez long séjour pour atteindre , sur ce point , le but qu'il se sera proposé dans ce genre de recherches.

Il doit d'abord se présenter son sujet sous toutes les faces , et , en premier lieu , il faut

qu'il porte son attention sur *la population générale du pays*. Cet aspect la fait voir en masse ; il n'y a point encore de détails, de variétés, d'inégalités à observer. Mais cette population doit être observée à diverses époques : les recherches qu'il doit faire dans ce but donnent lieu à un certain nombre de questions, et elles doivent être tracées d'avance. Un bon cadre de questions sur tous les aspects sous lesquels un sujet peut être envisagé, est, à mon gré, la meilleure méthode d'observations qu'un voyageur puisse se tracer. Chacune de ces questions étant inscrite sur des feuillets tels que j'en ai précédemment indiqué la forme, et avec les timbres qui sont propres à leur objet, seront ensuite remplis, soit à la suite des interrogations qu'il aura adressées aux personnes les plus capables de l'instruire, soit à la suite des lectures qu'il aura faites dans le même dessein.

Les questions à faire d'avance sur ce premier point de vue du sujet ne sont pas nombreuses.

1.° Y a-t-il jamais eu un cens qui ait été

fait par l'ordre du gouvernement ? Sous quelle direction , dans quel système ? et les résultats ont-ils obtenu , doivent-ils obtenir quelque créance ?

2.° Y a-t-il eu un tel cens qui ait été renouvelé à plusieurs époques ? Quels résultats présente leur comparaison ? A quelles causes doivent être attribuées les différences ?

Le second aspect de la population me semble devoir être *le rapport du nombre avec l'étendue du territoire* : ce point de vue ne donne encore lieu qu'à un petit nombre de questions.

Quel est le nombre des habitans de toute classe par provinces et par leurs subdivisions , par lieue carrée , en déterminant la mesure de la lieue et en retranchant le nombre des militaires absens qui ne doivent pas être compris dans le rapport ?

Si la population a été estimée à diverses époques , quelles sont les différences qui résultent de la comparaison , sous le rapport du nombre à l'étendue , et quelles sont les causes de ces différences ?

Le troisième aspect du sujet présente *la di-*

vision de la population par familles ; leur nombre , les communes urbaines , les communes rurales , lois municipales.

Cet aspect du sujet fournit matière à un grand nombre de questions. J'indiquerai désormais les objets par voie de simple énumération et sans leur donner la forme interrogatoire ; le voyageur y suppléera sans peine. Ainsi , le nombre des familles formant la population totale au terme moyen de cinq individus par famille ; les communes de cinq cents habitans et au-dessous ; de cinq cents à mille ; de mille et au-dessus , et par une mesure progressive quelconque jusqu'à celle de la population de la ville la plus peuplée ; maisons éparses d'habitation , de propriétaires exploitans ou fermiers , ou métayers ou ouvriers ; maisons d'agrément ; rapport de la population rurale à la population urbaine , de la population agricole à la population industrielle , de la population laborieuse à la population oisive ; différences observées dans les progrès du temps et par suite du développement du système commercial , du perfectionnement de l'agri-

culture et de l'accroissement des fortunes mobilières ; influence de ces changemens sur le système fiscal et par induction sur la fortune publique.

Le quatrième aspect du sujet est le *mouvement de la population*. Ici se présentent encore les objets divers et curieux d'un grand nombre de questions. Recensement des naissances et des morts ; rapports entre elles et avec la population ; augmentation ou diminution des unes et des autres aux divers mois de l'année : causes alléguées et plausibles des variations ; naissances illégitimes, rapports ; nombre des morts et des naissances par sexe ; décès par âges : moyennes de tous les rapports qui peuvent être comparés. Mariages, rapport avec la population, avec les naissances, avec les décès ; variations, leurs causes, leurs effets. Age moyen des mariages, secondes noces ; divorces, dans le pays où cet immoral usage est admis ; variation dans les nombres à diverses époques ; causes et effets sous le rapport des mœurs, de l'ordre social et de la richesse publique.

Le cinquième aspect du sujet est *la division de la population par les sexes* : les questions relatives à ce point de vue du sujet sont importantes ; leur but est de faire connaître le nombre des hommes, des femmes, et dans ces nombres, les mariages, les veufs, les veuves, les célibataires au-dessous ou au-dessus de quarante ans ; les enfans, les militaires, les absens. Comparaison de tous ces nombres sur deux années.

Le sixième aspect du sujet est *la division de la population par les âges de ceux qui vivent et de ceux qui meurent dans l'année*. Les questions de ce titre ont pour but de connaître les nombres sur toutes les personnes de cinq en cinq ans, depuis zéro jusqu'à cent. Différences observées dans la comparaison de deux années ; causes présumées.

Le septième aspect du sujet est *la division de la population sous le rapport des situations sociales*. Les recherches à faire sur ce titre tirent tout leur intérêt de la comparaison qu'il importe de faire entre leurs résultats recueillis à différentes époques. Les questions doivent

en embrasser au moins deux, et s'il se peut à dix ou quinze années d'intervalle l'une de l'autre. Les diverses parties du système social, les longues guerres de la fin d'un siècle et du commencement d'un autre, le mouvement extraordinaire qui a été imprimé aux esprits par les événemens, tout a concouru à produire des changemens dont les populations se sont par-tout ressenties, et ces changemens ont particulièrement porté sur les moyens d'existence des classes dont elles se composent. Les questions doivent avoir pour objet de connaître, quant aux nombres, les familles des propriétaires d'immeubles, et parmi elles celles qui vivent uniquement du revenu des biens-fonds, celles qui vivent des travaux du fermage, celles dont le revenu se compose de ces deux sortes de produits, celles qui joignent à l'une ou à l'autre de cette nature de produits ou à toutes les deux un revenu en argent. Les questions vont ensuite rechercher le nombre des rentiers, des employés qui sont payés par l'État, des commerçans, des chefs d'ateliers; et parmi ces familles, celles qui joignent au fruit de leur

industrie un revenu en immeuble ou en argent ; les familles d'ouvriers, de manouvriers, de journaliers et de domestiques des deux sexes ; et enfin les mendiants, hommes et femmes vivant dans les dépôts ou errans.

Ce titre est de tous ceux qui appartiennent au sujet, celui qui donne lieu aux rapprochemens les plus instructifs et qui doit procurer au voyageur les plus nombreux et les plus utiles renseignemens. Ici, dans la comparaison des diverses époques, il n'y a pas une différence dont les causes, s'il a le mérite de les découvrir, ne lui fassent connaître les influences que la politique générale, le système général du commerce et celui des pays qu'il observe, exercent sur l'état des peuples et sur la condition des diverses classes dont ils se composent. Il doit donc observer avec soin toutes ces différences et s'étudier sur-tout à en connaître les causes. Les recherches qu'il fera dans ce but lui fourniront le texte d'une foule de curieuses questions ; il me suffit ici de lui en avoir indiqué le but et l'objet.

Enfin le huitième aspect du sujet est

tableau de la constitution physique et celui de la constitution morale des habitans du pays.

Le premier de ces deux tableaux comprend, entr'autres objets des questions à poser, la stature, les formes, la force des habitans des villes et de la campagne; les différences d'un sexe à l'autre et de chacune des grandes divisions du pays à toutes les autres; l'époque de la nubilité, le tempérament dominant, la fécondité moyenne des mariages; celles des professions industrielles aux travaux desquelles les femmes et les enfans participent; l'âge auquel ceux-ci commencent à se rendre utiles; la durée de la vie laborieuse des hommes et des femmes; la vie moyenne, les exemples de longévité; les maladies, celles qui sont les plus fréquentes, les saisons où elles se multiplient, les causes: les épidémies, la petite vérole, la vaccine.

Le second tableau comprend l'éducation des enfans, les mœurs générales, celles de chaque classe; le caractère religieux du peuple, de ses diverses classes, les changemens survenus. Viennent ensuite les usages, les fêtes, les

amusemens publics, les théâtres; les costumes des habitans des campagnes, des villes; le régime diététique, les repas, les habitations, le luxe; enfin la langue, son origine, ses changemens, son état actuel, le langage populaire; l'état des sciences et des arts.

Je ne porterai pas plus loin cette énumération; elle pourrait être plus détaillée, plus étendue et plus complète; mais mon but n'a été que de présenter un exemple et d'indiquer un mode technique d'investigation, facilement applicable à tous les sujets d'observation et d'étude qui peuvent attirer et fixer l'attention d'un voyageur. Ce que je viens d'essayer sur la population d'un pays et sur tous les aspects sous lesquels elle peut être envisagée par celui qui a un intérêt de curiosité ou d'instruction à la bien connaître, peut tout aussi facilement être fait à l'égard de tout autre objet local d'observation et d'étude, soit qu'il s'agisse des finances du pays, de son agriculture, de son commerce, de son industrie, de ses institutions politiques, civiles, administratives et militaires. Chacun de ces sujets, d'après cette méthode,

doit fournir un thème à un nombre indéterminé de questions. Ces questions doivent être inscrites en tête d'autant de feuillets datés et timbrés du nom générique de leur objet et de l'espèce particulière qui distingue celui auquel la question se rapporte ; et on conçoit facilement que, si ces questions, lorsqu'elles sont suivies des réponses désirées, présentent l'ensemble de tous les objets qui peuvent intéresser un voyageur, les mille notes indicatives qu'il aura journellement recueillies, pouvant facilement, à l'aide des timbres, être comparées, combinées et bien classées, devront, au terme de son voyage, le mettre en mesure de se rendre compte des observations les plus légères qu'il aura pu faire à tous les momens du jour, et d'en faire ensuite le sujet d'un ouvrage méthodique et véritablement instructif sur le pays qu'il pourra enfin se flatter d'avoir vu et observé en véritable voyageur.

Il me reste encore une observation à faire, et c'est par elle que je terminerai ce travail. Les *Conseils à un élève* ont eu pour objet de diriger les études que les jeunes gens, admis aux

archives dans ce dessein , peuvent y faire sur les matériaux si abondans et si divers dont les correspondances diplomatiques et commerciales des agences françaises ont enrichi , pendant près de trois siècles , le dépôt du ministère , et qu'on y conserve parfaitement classées par ordre de matières , de dates , de puissances et de personnes , pour qu'on puisse trouver , au besoin , en point de droit et en point de fait , dans les documens du temps passé , les exemples et les précédens dont on a besoin dans la discussion des affaires présentes. Eh bien , il est arrivé qu'au dehors et loin du dépôt , et là même où une telle masse de matériaux ne peut pas se trouver , et où l'on n'en trouve aucun , ces conseils ont pu être de quelque secours à des élèves intelligens , appliqués et pleins du desir de s'instruire : il en est ainsi des conseils aux surnuméraires ; ils ont eu pour objet de tracer pour eux une méthode de travail , à l'aide de laquelle tout ce qui passe journellement sous leurs yeux , et les lettres les plus insignifiantes qu'on leur donne souvent à copier ou à faire , deviennent

pour eux autant de moyens pratiques de l'enseignement méthodique qu'ils se font à eux-mêmes et qui, au terme d'une période de temps plus ou moins longue et lorsque toutes les affaires qui se traitent annuellement dans les bureaux sont successivement venues à leur connaissance, les met en mesure d'établir à leur usage la théorie générale d'après laquelle, quand les difficultés qui sont propres à chaque affaire ont été judicieusement examinées et débattues, on parvient à connaître la véritable source du droit où se trouve la règle de solution qui doit terminer le débat.

Eh bien, il est encore arrivé que les juges de cette méthode ont pensé que l'usage des *conseils aux surnuméraires* ne devait pas être borné au service des bureaux du ministère, et que la méthode appliquée à celui des agences du dehors ne serait pas moins utile à l'instruction des jeunes gens qui font leur apprentissage dans les bureaux de ces agences.

J'ose espérer qu'il en sera ainsi des *Conseils à un jeune voyageur*. Primitivement destinés à un seul voyageur et à un voyage déterminé,

C*

l'arbitre naturel, et qui, à toute sorte de titres, est le juge compétent de nos travaux, s'est convaincu, en les lisant, qu'ils pouvaient servir à la direction des études et des recherches de tous les voyageurs qui reçoivent des missions du ministère. Je m'en remets à son jugement, et je réclame, pour mes règles, la seule épreuve qui puisse constater si elles sont véritablement utiles et praticables, celle de l'expérience; elle sera faite, je ne puis sur ce point concevoir aucun doute, dans des intentions sincères et avec le desir d'en retirer tous les avantages que j'en attends. Le premier à mon gré, et celui auquel j'attache le plus de prix, est un préservatif certain contre le danger de toutes les occasions qui tentent le voyageur à dissiper son attention et lui font perdre la trace de l'impression qu'a faite sur lui un objet nouveau qui ne l'a frappé momentanément que pour le livrer immédiatement après à l'attrait d'un nouvel objet, sans qu'il reste aucun souvenir de cette succession d'impressions fugitives. L'habitude de tout observer, pour tout retenir, lui fera d'abord un trésor d'observa-

tions de ce qui, sans cette habitude, n'aurait été qu'un vain et stérile emploi du temps ; ensuite cet assujétissement sera pour lui un moyen d'acquérir peu à peu la faculté de concevoir rapidement et d'exprimer facilement ses idées : cette faculté a, dans le service, un prix incalculable. Un autre avantage est celui qui doit résulter de l'usage de se faire, sur tous les sujets qu'on a intérêt à bien connaître, des questions qui embrassent tous les points de vue sous lesquels ce sujet doit être envisagé. Une question bien posée est, pour ainsi dire, à moitié résolue. Une série de questions bien faites, sur quelque nature d'objets d'étude que ce soit, sur une science, un art, une doctrine, un établissement, est comme une collection complète des germes de tout ce qu'il importe de savoir : les réponses qui doivent les féconder sont quelquefois aussi instructives pour celui qui les donne que pour celui qui les reçoit ; c'est particulièrement dans ce but que je recommande au jeune voyageur de se faire d'avance autant de séries de questions qu'il le pourra sur ce qu'il desire d'apprendre, et sur-

tout de les ordonner d'après une méthode qui lui donne quelque assurance qu'elles auront été aussi précises que complètes. De toutes les facultés de l'esprit humain, la curiosité est celle qui est la plus féconde ou la plus stérile en résultats effectifs, selon qu'elle est bien ou mal dirigée.

J'ose concevoir l'espérance que la méthode que je propose pourra produire le bon effet de faire sentir aux jeunes gens qui en feront l'essai de quelle importance il est pour eux de bien régler l'usage de cette faculté, et qu'ils y trouveront un moyen certain de retirer de l'application exacte et constante de ses règles tous les avantages qu'ils peuvent en attendre. Il y a, dans la pratique de cette méthode, deux genres principaux d'exercice qui seront pour eux d'une grande utilité présente, en ce qu'ils leur assureront un moyen facile et sûr de conserver la trace de toutes les impressions fugitives qu'ils auront momentanément reçues, et dont le souvenir serait à jamais perdu sans l'usage de cette méthode, et d'une utilité réelle d'avenir, en ce qu'ils leur feront con-

tracter à-la-fois l'habitude d'écrire beaucoup, celle d'écrire facilement, et celle d'écrire vite, habitudes qui, je leur en donne l'assurance, ne peuvent manquer de leur faire acquérir le talent de bien écrire, ou qui tout au moins feront parvenir à son plus haut point de développement ce talent, dans toute la mesure où il leur a été donné de l'étendre. Je ne sais si je me trompe, mais je pense que la facilité et la rapidité sont, en même temps, et les meilleurs moyens et les meilleurs indices d'une bonne rédaction. J'ai vu beaucoup écrire, j'ai donné beaucoup à écrire, j'ai moi-même beaucoup écrit, et il m'a toujours semblé que les personnes qui, dans ce genre de travail, remplissaient mal la tâche qui leur était donnée, avaient plus de peine, et mettaient plus de temps à mal écrire, que ceux qui avaient acquis, par une longue habitude, la facilité de bien remplir la leur. Je ne peux donc qu'engager nos jeunes voyageurs à toujours avoir les yeux ouverts, à tout observer et tout voir, à multiplier leurs remarques, et à remplir leurs notes de tout ce qui aura fait naître des idées

ou excité des souvenirs dans leur esprit. Je leur recommande sur-tout de ne s'inquiéter ni du choix des expressions, ni de la nature et de l'importance des objets de leurs observations habituelles. L'exercice des yeux, de la main, de l'attention, de la mémoire, de la réflexion, sont ici un premier avantage dont le prix est tout-à-fait indépendant des effets qu'il doit produire. Les notes inutiles ou mal faites ne sont pas une surcharge bien incommode dans le porte-feuille d'un voyageur, et il en sera fait justice au terme du voyage, par le triage sévère qui devra en précéder la classification finale par ordre de dates, d'objets, et du genre et de l'espèce de ces objets. Je crois pouvoir garantir à nos jeunes observateurs, qu'après seulement trois ou quatre mois d'une pratique intelligente et assidue de cette méthode, ils s'apercevront que leur manière d'écrire est en même temps plus naturelle, plus facile, plus élégante et plus correcte qu'elle ne l'était avant qu'ils l'eussent connue et adoptée.

Les formes qui suivent sont celles que j'ai

annoncées à la page 16, et où j'ai indiqué pour quel motif et dans quel but je les présentais comme exemple à suivre à l'égard des notes que les voyageurs auront à consigner sur tous les objets de leurs observations.

Forme des Notes indicatives à remplir.

GENRE.	DATE	ESPÈCE.
--------	------	---------

Ici se placent les observations de fait qui doivent remplir l'objet des indications marquées en tête du feuillet. Le *genre* désigne une des grandes divisions du système de classification que le voyageur a cru devoir adopter. Ce sera, s'il veut, le mien, celui de M. H.^{es}, ou tel autre qui lui conviendra de choisir. Ce genre sera donc ou *finances*, ou *guerre*, ou *administration intérieure*, &c., &c., &c., et l'*espèce* sera une des parties du genre indiqué. Ainsi le *genre* est-il *finances* ? l'*espèce* indiquera que l'objet propre de la note inscrite est ou le *revenu public*, ou la *dépense de l'État*, ou telle partie du *revenu*, ou telle partie de la *dépense*, ou la *dette*, &c. La *date* servira à marquer l'ordre des informations successives sur un même sujet. Mais pour que le voyageur puisse se rendre compte des différences, il me paraît nécessaire qu'à la fin de sa note il indique la source de ses informations, de qui il les tient, dans quel document il les a recueillies, dans quel livre il les a lues.

A ce sujet, j'ai encore deux recommandations à faire au voyageur : la première est de rechercher, avant le départ, tous les ouvrages qui ont traité du pays qu'il se propose de voir, de faire un choix des meilleurs, de les lire, et s'il ne le peut, de les emporter. Je n'ai pas besoin d'ajouter que cette lecture doit être faite la plume à la main, ni d'indiquer le genre d'extraits et de notes qui doivent marquer les choses et les personnes dont il fera plus particulièrement l'objet

de ses recherches et de son étude dans le cours de son voyage.

Ma seconde recommandation est de s'astreindre à s'informer, dans tous les lieux où il s'arrêtera, ne fût-ce que quelques heures, s'il y a un libraire et un marché. S'il y a un libraire, il doit aller voir s'il peut s'y procurer une carte, un plan, un annuaire, un almanach du pays ou quelque ouvrage qui en traite. S'il y a un marché et qu'il arrive au jour et à l'heure où il se tient, il doit regarder cette occasion comme une bonne fortune. Les productions qu'on y étale, les animaux, les vêtemens, les outils, instrumens et ustensiles qu'on y vend, les personnes des deux sexes et de tout âge qui achètent ou qui vendent, sont les objets les plus curieux, les plus intéressans et les plus instructifs qui puissent s'offrir à ses observations dans tout le cours de son voyage.

Forme des Notes indicatives remplies.

GENRE.	DATE.	ESPÈCE.
Population.	18 mars 182...	Classes.

La population, au Brésil, se compose d'une foule d'éléments divers : Portugais d'Europe ou *Filhos do Reino*, Portugais créoles ou *Brasileiros*, nègres d'Afrique ou *maleccos*, métis de blancs et de nègres ou *mulatos*, métis de blancs et d'Indiens *mamalucos*, Indiens purs sous plus de vingt-dénominations, de peuplades différentes ou *Indios*; Indiens civilisés ou *Caboclos*, Indiens sauvages ou *Gentis tapuyes*, ou *Bugres*; Indiens de province littorale ou *Mansos*.

Les Portugais d'Europe et créoles, et leurs esclaves nègres font la population de Rio-Janéiro; les Indiens y viennent, mais n'y séjournent pas. Avant l'arrivée du Roi Jean VI, cette ville n'avait que trente mille âmes : elle en a aujourd'hui plus de cent dix mille. L'esclavage des nègres est plus absolu qu'en aucun lieu du monde; mais il est modéré par la religion et les mœurs. Le sort des esclaves au Brésil est aussi doux que celui de la domesticité d'Europe. L'affranchissement est facile à acquérir, et le nègre affranchi jouit de tous les droits des blancs. Il y a des nègres dans tous les ordres du clergé et dans tous les grades de l'armée; il y en a qui sont commandeurs des ordres de chevalerie, &c.

Toutes ces classes formaient, en 1798, une population de trois millions d'individus; elle en comptait, en 1812, quatre millions, dont un million cinq cent mille nègres; sur un territoire qui s'étend du troisième degré de latitude nord jusqu'au

trente-cinquième de latitude sud, et du trente-septième au soixante-quinzième de longitude occidentale du méridien de Paris, c'est-à-dire, qui a plus de mille lieues de longueur et huit cents de largeur; cette population est fort clair-semée. Ce pays pourrait en admettre une supérieure en nombre à celle de toute l'Europe. (*Sources* : Les derniers voyageurs qui ont rendu compte du Brésil.)

Forme des Notes indicatives remplies.

GENRE.	DATE.	ESPÈCE.
Administrat. intérieure.	20 juillet 182...	Mines.

Le Brésil est riche en mines de diamans, de pierres précieuses et d'or : ces dernières ne sont que d'alluvion ; elles sont si abondantes, qu'on n'a pas encore senti, comme au Pérou, la nécessité de creuser la terre pour extraire l'or. Le produit annuel est de 30,000 marcs 4,360,000 piastres ou 22,890,000 francs. L'Amérique entière ne donne pas le double de ce produit.

L'exploitation des mines ne date, au Brésil, que du règne de Pierre III, la dernière moitié du XVII.^e siècle. Depuis cette époque jusqu'en 1755, la somme exportée s'est élevée à 480 millions ; entre cette date et 1803, à 204,544,000 fr., et l'or non enregistré a produit 171 millions. Le total de ce produit a donné, en trois cent vingt-six ans, 4,491,375,000 francs.

On évalue à 120 millions de francs l'or et l'argent monnayés qui circulent au Brésil, et la portion de ces deux métaux qui est employée aux ouvrages de luxe : mais ce qu'on en exporte et ce qui reste sont loin de contribuer à la richesse du pays. Les provinces aurifères et celles qui produisent les pierres précieuses offrent de toute part le spectacle d'une population indolente ou dont le travail est mal rétribué : toute culture y est inconnue. Jusqu'à ce règne, les monopoles, les prohibitions, les exactions l'avaient rendue impossible. Le souverain actuel semble avoir d'autres

vues. Jusqu'au siècle présent, le Brésil était un pays où un étranger pouvait à peine aborder : pour lui l'intérieur du pays, les provinces sur-tout où se trouvent les mines, étaient une Tauride. Les voyages, aujourd'hui, y sont non-seulement tolérés, mais encouragés et même récompensés. Un ingénieur allemand, M. Deschwege, a mesuré la haute chaîne des montagnes de l'impénétrable province des *minas geras* et en a visité toutes les parties. M. Mawe a non-seulement obtenu de visiter cette contrée en minéralogiste, mais il lui a été permis de tout observer, et de publier en Europe les résultats de ses observations. (Sources : Humboldt, Mawe et la correspondance du ministère.)

GENRE.	DATE	ESPÈCE.
Biographie.	19 juillet.	L'empereur.

Le souverain aujourd'hui régnant, alors vice-roi, s'était arrêté sous les fenêtres d'un Européen et causait familièrement avec lui, quand une lettre qui lui fut remise l'informa que des mouvemens séditieux s'étaient manifestés dans une province voisine et pouvaient se propager rapidement au dehors. Les espaces sont grands au Brésil, et les villes sont voisines à soixante lieues de distance. Le prince monte à cheval, suivi d'un seul domestique, part, change de cheval quand il peut, arrive, appelle à lui les rebelles, accorde ce qui peut être accordé, refuse ce qui ne doit pas l'être, et au terme d'une semaine il se retrouve au sein de sa capitale, où de lui seul on apprit et le motif et le résultat de ce singulier voyage. Il y a du *Pierre-le-Grand de Russie* dans ce trait et dans ce caractère. (*Source* : Correspondance particulière.)

GENRE.	DATE	ESPÈCE.
Administrat. intérieure.	20 juillet.	Gouvernement.

Jusqu'en 1806, le Brésil a été une colonie portugaise, gouvernée par un vice-roi. Cette même année, au moment de l'invasion des Français, la famille royale, pour se dérober au danger qui la menaçait, se retira au Brésil et établit le siège du gouvernement à Rio-Janéiro, qui continua pendant quatorze ans d'être la capitale des possessions portugaises dans les deux hémisphères. Depuis le départ du Roi, le prince Don Pédro a administré le Brésil d'abord comme prince régent, et depuis le 12 octobre 1823, comme empereur.

Le 17 décembre 1823, l'empereur présenta au sénat un projet de constitution qui fut agréé, et le 9 janvier 1824, il prêta solennellement serment à cette constitution. Des événemens subséquens ont placé ce pays, son gouvernement et ses rapports extérieurs, dans une position d'attente. C'est cette position sur-tout, que le voyageur doit mettre tout ses soins à bien observer, pour se voir en mesure, autant qu'il sera en lui, d'asseoir son jugement sur les causes probables des événemens de l'avenir. (*Sources* : Papiers publics.)

*Observation sur la forme des Notes qui précèdent,
et des Cadres qui suivent.*

JE répète ici que ces formes de notes, ces timbres et ces informations sont loin de pouvoir être donnés comme des modèles ou des règles; je ne les propose que pour exemples. Les informations inscrites sont très-évidemment insignifiantes et hasardées. Je ne reviens pas du Brésil, et j'espère que notre jeune voyageur nous en offrira à son retour qui seront plus instructives et plus sûres. J'espère encore que dans le nombre de ceux qui, après lui, recevront ces conseils, il y en aura qui trouveront de meilleures formes à proposer: elles remplaceront les miennes. Il ne faut pas perdre de vue que ces notes doivent uniquement servir à recueillir et à conserver les premiers matériaux du véritable travail du voyageur. L'objet final de ce travail est un compte rendu du pays, c'est-à-dire, un mémoire qui fasse connaître avec étendue, précision et clarté, tout ce qui aura été vu, observé, constaté, apprécié. J'ai essayé de tracer le plan de la classification des divers objets d'information qui doivent figurer dans ce compte, et l'ordre dans lequel ils doivent y être relativement placés: je déclare qu'à cet égard mes instructions ne proposent encore que des exemples. J'ai beaucoup voyagé, et avec un grand desir de m'instruire; mais parmi ceux qui liront ces pages, il

s'en trouvera qui retireront de leurs voyages beaucoup plus de fruits que je n'en ai retirés des miens. Leurs travaux, si, comme moi, ils veulent les faire servir à l'instruction de leurs successeurs, seront mis à la place de mes conseils, et je saurai me contenter du plaisir de les avoir excités et encouragés à les faire. En preuve de ma sincérité, relativement à cette promesse, je vais essayer d'anticiper, dès à présent, sur l'emploi de ce moyen de perfectionnement, en donnant d'avance, sur mon système de classification des objets de recherche, une variante qui m'a été présentée par un de mes jeunes collaborateurs dans le bureau de la chancellerie (M. H.^{es} . . .), à qui j'avais donné à lire ces instructions. Je lui connais beaucoup de zèle et d'intelligence, et je l'ai engagé à réduire, en forme de tableaux, les diverses parties de mon système de classification; le sien n'est pas tout-à-fait le même, mais il est méthodique, et, en le produisant à la suite de ce travail, j'espère mieux persuader ceux qui le liront de tout le desir que j'ai d'adopter, pour les conseils que j'aurai à donner à l'avenir, tous les perfectionnements qui pourront m'être successivement adressés par les voyageurs qui auront bien voulu faire l'épreuve de ceux-ci.

CLASSIFICATION, PAR TABLEAUX,

*Des objets d'informations et de recherches
dont il a été fait une énumération à la
page 8 et suivantes.*

Nota. Les formes qui suivent sont des cadres vides qui doivent être remplis par les voyageurs d'après l'indication de chaque colonne; et voici comment ces exemples doivent être entendus :

Il y a quatorze formes, depuis une jusqu'à quatorze : ce nombre comprend tout le système d'information. Il ne faut mettre qu'une seule forme sur chaque feuillet, et elle doit être imprimée ou lithographiée sur le *recto* avec ses colonnes et les termes indicateurs qui sont en tête des colonnes; et l'espace blanc qui est en dehors du cadre, ainsi que la page entière du *verso*, sont la place vide qui est destinée à recevoir les observations et les informations du voyageur.

Les voyageurs doivent, avant leur départ, se faire une ample provision de ces formes; ils ne sauraient en avoir un trop grand nombre.

*

[N.º 1.]

DIVISION DU TERRITOIRE.		
LIMITES.	DIVISION.	SUBDIVISIONS.

OBSERVATIONS.

[N.° 2.]

CONSTITUTION.	ORGANISATION DU SYSTEME ADMINISTRATIF ET POUVOIRS PUBLICS.				ESPRIT PUBLIC.
					Exécutif suprême.
<i>OBSERVATIONS.</i>					

[N.º 3.]

<p>STROYE</p> <p>politique</p> <p>MOITALUSOT</p>	<p>[Empty space with horizontal lines]</p>
<p>TRAITÉS DE PAIX, D'ALLIANCE, DE PARTAGE, DE CESSION, D'ÉCHANGE, &c.</p>	<p>[Empty space with horizontal lines]</p>

[N.º 8.]

RICHESSES TERRITORIALES.									
ÉTENDUE du territoire en lieues carrées.	DIVISION DU SOL.						Poissons.	Animaux sauvages.	
	Cultivé.	Non cultivé.	Eaux.	Forêts.	Mines.	Habita- tions.			

[N.º 9.]

AGRICULTURE.

PRODUITS NATURELS et diverses cultures.	ÉDUCATION des bestiaux.	NOMBRE des agriculteurs.	OBSERVATIONS sur l'esprit agricole des habitants.

E

[N.º 10.]

INDUSTRIE.				
PRINCIPALES fabriques et manufactures.	NOMBRE des manufacturiers, fabricans, artisans.	ESPRIT INDUSTRIEL du pays.	PRIX de la matiere premiere.	PRODUIT de l'objet manufacturé.

[N.º II.]

I. COMMERCE.				VALEUR de	BALANCE.
PRINCIPAUX OBJETS de commerce.	PORTS ET PLACES <small>1254</small> commerçantes.	NOMBRE ET TONNAGE des bâtimens dans chaque port.	de		
Produits naturels.	Produits industriels.	Nombre.	Tonnage.	l'importa- tion.	l'exporta- tion.

F *

[N.º 12.]

II. COMMERCE

POIDS, MESURES, MONNAIES avec évaluation française.	ÉTABLISSEMENTS ET INSTITUTIONS relatifs au commerce.	TRAITÉS, LOIS, ORDONNANCES, relatifs au commerce.

[N.º 13.]

FINANCES.				
REVENUS.		DÉPENSES.		DETTE DE L'ÉTAT.
Leur nature et mode de prélevement.	Produit brut.	Produit net.	Leur nature.	

[N.° 14.]

INSTRUCTION PUBLIQUE.

ACADÉMIES, • collèges, écoles, &c.	ÉLÈVES qui les fréquentent.	BIBLIOTHÈQUES	RELIGION de l'état et ses ministres.	AUTRES cultes tolérés.	NOMBRE des ecclesiastiques.	NOMBRE des séminaires, églises, &c.

J'ai annoncé, page 18, que je donnerais à la suite de ces conseils une copie des instructions du grand Colbert à son fils, et de celui-ci à lui-même avant les deux premiers voyages que ce dernier fit par l'ordre de son père, pour se préparer à bien remplir la haute vocation, à laquelle il venait d'être appelé. On va voir de quel prix était, au yeux de ce grand ministre, une bonne suite d'indications tracées d'avance sur les sujets d'informations qu'il pensait que son fils avait, le plus grand intérêt à bien étudier pour les bien connaître; et si l'on veut se reporter à cette époque mémorable où Colbert était occupé du hardi projet de faire de la France une puissance navale capable de lutter contre la prépondérance de l'Angleterre et de la Hollande; si l'on considère que peu d'années après le voyage de son fils, en 1676, celui-ci fut seul chargé, comme ministre en titre, d'entretenir et d'étendre les grands établissemens maritimes que Colbert avait fondés, et enfin, qu'en 1681, la marine française comptait cent quatre-vingt-dix-huit bâtimens de guerre et cent soixante-six mille

hommes de mer commandés par des hommes tels que d'Estrées, Duquesne, Forbin, Jean-Bart, Château-Renaud et Tourville, on saura ce que ce voyage, et ces instructions, et les recherches, et les études, et les informations qui en furent le fruit, ont produit d'avantages à la France et de gloire aux deux ministres qui l'ont alors si heureusement et si honorablement servie.

Le marquis de Torcy, petit neveu du grand Colbert, parcourut en observateur, pendant plusieurs années, tous les états de l'Europe avant de s'engager dans les affaires. On ne peut douter qu'il n'ait religieusement observé, dans ses voyages, les règles que le fondateur de la haute fortune de sa famille avait imposées à son fils. M. de Torcy tient, dans la liste des ministres des affaires étrangères, le même rang élevé que M. de Seignelay s'est fait dans celle des ministres de la marine; et je cite ce nouvel exemple, parce qu'en ajoutant une nouvelle force à toutes mes recommandations, il me semble singulièrement propre à faire comprendre tout le bien que le service du Roi

pourra retirer de ses agens, si, se considérant dans leurs résidences comme des voyageurs sédentaires, ils se prévalent des avantages de leur position pour tout voir, tout observer, tout étudier, et sur-tout si, dans leurs observations et leurs études, ils veulent s'astreindre à suivre une méthode telle ou meilleure que celle que je me permets de leur proposer.

Instructions de M. de Colbert, écrites de sa main.

Mémoire pour mon fils, sur ce qu'il doit observer pendant le voyage qu'il va faire à Rochefort.

ÉTANT persuadé, comme je le suis, qu'il a pris une bonne et ferme résolution de se rendre autant honnête homme qu'il a besoin de l'être, pour soutenir dignement, avec estime et réputation, mes emplois, il est sur-tout nécessaire qu'il fasse toujours réflexion et s'applique avec soin au règlement de ses mœurs, et sur-tout qu'il considère que la principale et seule partie d'un honnête homme est de faire toujours bien son devoir à l'égard de Dieu, d'autant que ce premier devoir tire nécessairement tous les autres après soi, et qu'il est impossible qu'il s'acquitte de tous les autres s'il manque à ce

premier. Je crois lui avoir assez parlé sur ce sujet en diverses occasions, pour croire qu'il n'est pas nécessaire que je m'y étende d'avantage; il doit seulement faire réflexion que je lui ai, ci-devant, bien fait connaître, que ce premier devoir envers Dieu se pouvait accommoder fort bien avec les plaisirs et les divertissemens d'un honnête homme en sa jeunesse.

Après ce premier devoir, je desiré qu'il fasse souvent réflexion à ses obligations envers moi, non-seulement pour sa naissance qui m'est commune avec tous les pères, et qui est le plus sensible lien de la société humaine, mais même par l'élévation dans laquelle je l'ai mis, et par la peine et le travail que j'ai pris et que je prends tous les jours pour son éducation, et qu'il pense que le seul moyen de s'acquitter de ce qu'il me doit est de m'aider à parvenir à la fin que je souhaite; c'est-à-dire, qu'il devienne autant et plus honnête homme que moi, s'il est possible, et qu'en y travaillant comme je le souhaite, il satisfasse à tous les devoirs envers Dieu, envers moi et envers tout le monde, et se donne en même temps les moyens sûrs et infaillibles de passer une vie douce et commode, ce qui ne se peut jamais qu'avec estime, réputation et réglemeut de mœurs.

Après ces deux premiers points, et pour descendre aux détails de ce qu'il doit faire pendant

son voyage, je desire qu'il commence incessamment la lecture des ordonnances de marine qu'il trouvera dans Fontanon, *Conférence des ordonnances, et ordonnances de 1629*; qu'il emporte avec lui les traités de Clairac, et lise promptement celui des termes maritimes; et que, dans le voyage, il s'instruise toujours de la marine avec M. de Terron, afin qu'il ne soit pas tout-à-fait neuf en cette matière, lorsqu'il arrivera à Rochefort; et je desire que, pendant le séjour qu'il y fera, il emploie toujours trois heures du matin à l'étude, c'est-à-dire, à la lecture, dans son cabinet, de tout ce qui concerne la marine, et même quelquefois, pour changer de matière, qu'il poursuive la lecture des traités que je lui ai fait faire sur toutes les plus importantes et plus agréables matières de l'Etat.

Aussitôt qu'il sera arrivé, il doit faire une visite générale de tous les vaisseaux et de tous les bâtimens de l'arsenal; qu'il voie et s'instruise soigneusement de l'ordre général qui s'observe pour faire mouvoir une si grande machine.

Qu'il interroge avec application sur tout ce qu'il verra, afin qu'il puisse acquérir les connaissances générales, pour descendre ensuite aux particulières.

Qu'il se fasse montrer le plan général de toute l'étendue de l'arsenal, tant des ouvrages faits que de ceux qui sont à faire, et sache la destination de chaque pièce différente, en voie la forme et la

figure, et en sache donner les raisons : qu'il écrive de sa main les noms de tous les vaisseaux bâtis, de ceux qui sont encore sur les chantiers, et l'état auquel il les trouvera, et en même temps une description de tout l'arsenal, contenant le nombre des différentes pièces et leur usage particulier.

Ensuite il fera la liste de tous les officiers qui servent dans le port, depuis l'intendant jusqu'au moindre officier ; et s'en fera expliquer les principales fonctions, dont il fera le mémoire.

Après avoir pris ces connaissances générales, il descendra au particulier. Pour cet effet, il commencera la visite du magasin général, laquelle il fera avec le garde-magasin et le contrôleur ; verra l'inventaire général et en fera, s'il est possible, le recollement ; c'est-à-dire qu'il se fera représenter toutes les marchandises et munitions qui y sont contenues, pour voir si elles sont en la quantité et de la qualité nécessaires pour mettre en mer un vaisseau.

Ensuite il visitera tous les ateliers des cordages, de l'estuve, des voiles, des charpenteries, des tonneries, des calfateries, la fonderie, le magasin à poudre, et généralement tous les ouvrages qui servent aux constructions, agrès et appareils des vaisseaux ; examinera de quelle sorte se font tous ces ouvrages, et les différences des bonnes ou mauvaises manufactures, et ce qui est à observer sur chacune pour les rendre bonnes et en état de bien servir.

Dans le magasin général sont compris toute l'artillerie tant de fonte que de fer, les armes, les mousquets, piques et autres de toutes sortes, ensemble toutes les munitions de guerre.

Il examinera ensuite les fonctions de tous les officiers du port, verra leurs instructions, et fera, de sa main, un mémoire de tout ce que chaque officier doit faire pour se bien acquitter de son devoir; et prendra le soin de les voir et de les faire agir chacun selon sa fonction, pendant tout le temps qu'il séjournera audit lieu de Rochefort.

Il s'appliquera ensuite à voir et examiner la construction d'un vaisseau, en verra toutes les pièces depuis la quille jusqu'au dernier bâton de pavillon; en écrira lui-même les noms, et fera faire un petit modèle de vaisseau, qu'il m'enverra avec les noms de toutes les pièces écrits de sa main.

Après avoir vu et examiné la construction entière d'un vaisseau et avoir su les noms de toutes ses parties, il examinera encore l'économie entière de tout le dedans, et l'usage de toutes les pièces qui y sont pratiquées.

Il verra placer toutes les denrées, marchandises, armes, artillerie, agrès et apparaux nécessaires pour mettre un vaisseau en mer, en fera lui-même le détail, l'écrira de sa main, et prendra le soin de le faire charger et le mettre en cet état; et, pour cet effet, s'il arrive assez à temps, il pourra prendre un

des vaisseaux que M. le vice-amiral doit commander ; sinon il prendra *le Breton*, qui doit être préparé pour le voyage des grandes Indes.

Et en même temps qu'il s'appliquera à connaître les noms de toutes les parties qui servent à la construction d'un vaisseau, et de toutes celles qui sont nécessaires pour le mettre en mer, il se fera informer de l'usage de chaque pièce, et de toute la manœuvre d'un vaisseau, et de tout ce qui sert au commandement et à ladite manœuvre. Pour cet effet, il pourra la faire faire devant lui, soit dans le port, soit en montant sur les vaisseaux, et allant deux ou trois lieues en mer pour voir le tout ; et, en un mot, fera en sorte, par son application, qu'il puisse savoir le métier de tous les officiers de marine, tant en mer qu'à terre, pendant le séjour qu'il fera audit lieu de Rochefort ; en sorte que non seulement il puisse en bien parler, mais même qu'il puisse s'en souvenir pendant toute sa vie, et apprendre à donner bien ses ordres à tous les officiers qui auront à agir.

Pour parvenir à cette fin, il ne se faut pas contenter de voir et d'examiner une seule fois tout ce que je viens de dire ; mais il faut le répéter et faire souvent la même chose, parce qu'il n'y a que cette répétition fréquente, même avec une grande application, qui puisse imprimer les espèces dans l'esprit

et dans la mémoire, ensorte qu'elle les représente fidèlement toutes les fois que l'on en a besoin.

Il doit encore s'informer et savoir parfaitement toutes les fonctions des officiers d'un vaisseau lorsqu'il est en mer, savoir : du capitaine, du lieutenant, de l'enseigne, du maître, du contre-maître, pilote, maître charpentier, maître voilier, maître calfat, et maître canonnier, et combien d'hommes chacun d'eux commande, et qu'elles sont leurs fonctions; et généralement tout ce qui s'observe pour la conduite d'un vaisseau, soit dans un voyage, soit dans un combat.

Il lira avec soin tous les réglemens et les ordonnances qui ont été faites et données dans la marine depuis que j'y travaille, ensemble mes lettres et les réponses, afin qu'il tire, par tous ces moyens, la connaissance parfaite et profonde qu'il est nécessaire d'avoir pour se bien acquitter de sa charge, et pour le faire avec la satisfaction du Roi et le bien et l'avantage du royaume.

Il sera en même temps nécessaire qu'il apprenne l'hydrographie et le pilotage, afin qu'il sache les moyens de dresser la route d'un vaisseau, et qu'il étudie aussi la carte marine.

Après avoir dit tout ce que je crois nécessaire qu'il fasse pour son instruction, je finirai par deux points. Le premier est que toutes les peines que je me donne sont inutiles si la volonté de mon fils n'est

échauffée, et qu'elle ne se porte d'elle-même à prendre plaisir à faire son devoir; c'est ce qui le rendra lui-même capable de faire ses instructions, parce que c'est la volonté qui donne le plaisir à tout ce que l'on doit faire, et c'est le plaisir qui donne l'application. Il sait que c'est ce que je cherche depuis si long-temps. J'espère qu'à la fin je le trouverai, et qu'il me le donnera, ou, pour mieux dire, qu'il se le donnera à lui-même, pour se donner du plaisir et de la satisfaction toute sa vie, et me payer avec usure de toute l'amitié que j'ai pour lui, et dont je lui donne tant de marques.

L'autre point est qu'il s'applique, sur toutes choses, à se faire aimer dans tous les lieux où il se trouvera, et par toutes les personnes avec lesquelles il agira, soit supérieures, égales ou inférieures; qu'il agisse avec beaucoup de civilité et de douceur avec tout le monde, et qu'il fasse en sorte que ce voyage lui concilie l'estime et l'amitié de tout ce qu'il y a de gens de mer, en sorte que, pendant toute sa vie, ils se souviennent avec plaisir du voyage qu'il aura fait, et exécutent avec amour et respect les ordres qu'il leur donnera dans toutes les fonctions de sa charge.

Je desire que toutes les semaines il m'envoie, écrit de sa main, le mémoire de toutes les connaissances qu'il aura prises sur chacun des points contenus en cette instruction.

Peut-on mieux rendre compte des progrès que fit M. le marquis de Seignelay qu'en transcrivant ici l'instruction qu'il se donna à lui-même lorsqu'il partit pour l'Angleterre et la Hollande ?

*Instruction pour le Voyage de Hollande
et d'Angleterre.*

QUOIQUE le voyage que je viens de faire soit assurément fort utile, et qu'il m'ait donné des connaissances que je pourrai mettre en pratique selon les occasions, je dois considérer le voyage d'Angleterre et de Hollande d'une tout autre manière: je verrai les deux puissances de mer d'Europe qui ont le plus de réputation; ainsi, examinant bien tout ce qu'elles observent et tout ce qui les a fait réussir dans leurs entreprises, je prendrai des connaissances fort considérables et qui me donneront de grandes lumières pour la charge que je dois faire; ainsi il faut donc que je travaille avec application, non-seulement à connaître en général ce qui fait mouvoir toute leur marine, mais aussi je dois descendre dans le détail, et tirer de ceux que je trouverai sur les lieux, ou de leurs officiers, s'il se peut, toutes les instructions que je pourrai, pour mettre après en pratique, dans la marine du Roi, ce que je trouverai qu'ils feront

mieux que nous , et ce que la longue et et continuelle expérience qu'ils ont à la mer leur a appris.

Je considérerai combien il est important que je m'applique extraordinairement pendant ce voyage , puisque j'aurai pendant toute ma vie affaire de ce que j'y apprendrai , et que je pourrai , par ce moyen , me mettre en état de bien servir le Roi , et de lui paraître très-bien informé , dans les rencontres où j'aurai à lui parler de la marine.

Pour cet effet , je m'informerai soigneusement , et ferai des mémoires de ma main ,

Du nombre des vaisseaux de guerre qu'ils ont dans leurs ports et à la mer ;

De leurs noms ;

Leur port et la quantité de canons ; s'ils mettent leurs sabords aussi ou plus proches l'un de l'autre que nous ;

La manière dont ils les disposent ;

Combien de canons de fer ils mettent sur chaque bord ; combien de canons de fonte ;

D'où ils prennent les canons de fer ;

Le gabarris de leurs vaisseaux ;

La manière de leurs constructions ;

La différence qu'il y a entre leurs vaisseaux et les nôtres , afin de remarquer les défauts pour les éviter , et chercher ce qu'ils ont de meilleur pour le suivre ; tâcher d'avoir un devis exact de toute la construction du vaisseau , et de toutes les pièces qui y entrent ,

depuis la quille jusqu'au bâton du pavillon ; voir de quelle manière ils chevillent les bordages ; en quels lieux ils mettent du fer ou du bois ; de quel bois ils se servent ;

Tâcher de savoir les raisons qu'ils ont pour la construction de leurs vaisseaux ; quels avantages ils tirent de les faire plus à plates varangues que nous ; et quels désavantages il y a ; les inconvéniens qui nous arriveraient, en cas de guerre, d'avoir des vaisseaux plus taillés qu'eux, et qui, par conséquent, prennent plus d'eau ;

Examiner s'ils se servent de galeries, ou non, et les raisons qu'ils ont pour ne s'en point servir ;

Voir si leurs vaisseaux sont plus chargés d'œuvres mortes et plus envolumés que les nôtres, ou s'ils sont plus frégatés ;

Savoir l'opinion qu'ils ont de la marine de France ; en tirer leurs sentimens, tant sur les forces du Roi que sur les manières de constructions ; sur la bonté des officiers et des équipages, et généralement sur tout ce qui regarde notre marine ;

Savoir le nombre des équipages qu'ils mettent sur chaque vaisseau ;

Combien de matelots ;

Combien de soldats ;

Combien d'officiers mariniens ;

Leurs noms ;

Combien de hauts officiers.

F *

Si je pouvais trouver quelque habile capitaine ou bas-officier, il faudrait tirer de lui,

Les noms de tous les capitaines, lieutenans, &c. ;

Leur mérite particulier et l'estime qu'ils ont dans leur corps ;

Leur fonction, tant en guerre qu'en paix, en gros temps et en calme ;

Les fonctions des officiers mariniens, et comment ils sont disposés sur chaque bord, tant en gros temps qu'en calme ;

Ce qu'ils observent pour la manœuvre du canon et du pilotage, et pour toutes les autres manœuvres du vaisseau ;

Quels officiers ils ont pour cela ;

Les fonctions des grands officiers, comme amiraux, vice-amiraux et chefs d'escadre, s'ils en ont ; enfin, savoir généralement toutes les fonctions desdits officiers, depuis l'amiral jusqu'aux mousses de chaque vaisseau ;

Savoir tout ce qu'ils observent depuis que la tronche du vaisseau est achevée, pour le mâter, le gréer, l'armer et le lester, le sortir des ports, le mettre en rade, le gouverner dans le calme et dans le gros temps, et dans le temps de combat ;

Savoir s'ils ont des majors et des aides-majors, et quelle est leur fonction ;

Examiner et faire une description exacte de toutes les différentes sortes de bâtimens dont ils se

servent dans les ports et dans la navigation , tant pour la marchandise que pour la guerre ;

Observer et faire dessiner les machines dont ils se servent pour le curement de leurs ports ;

L'ordre qu'ils tiennent pour le délestage , et les lieux destinés pour jeter ledit lesté ;

Tous les ouvrages et digues pour garantir leur pays des inondations, ensemble tous les ouvrages qui se font pour leurs ports ;

La manière dont ils ont bâti leurs môles ;

Comment ils ont mis leurs vaisseaux à couvert du vent ; faire faire des dessins et la description, et voir les effets que chaque ouvrage a produits.

Comme la propreté d'un vaisseau , et le soin qu'on prend de le nétoyer , sont extrêmement considérables et capables de conserver ledit vaisseau beaucoup plus longtemps, il faut observer ce qu'ils font pour tenir leurs vaisseaux propres et en bon état ; combien de fois ils le grattent et le goudronnent ; combien de fois et comment ils le calfatent ;

La manière dont ils carènent, et s'ils ont des formes ou non ;

Examiner avec une fort grande application tout ce qui se passe dans leurs magasins ; l'ordre qu'ils tiennent pour l'entrée et la sortie des marchandises, et la manière dont elles sont rangées ;

Tout ce qui se fait pour les constructions et radoubs des vaisseaux , depuis que la quille est posée

jusqu'à ce que le vaisseau soit à la mer; comment ils achètent leur bois, les lieux d'où ils le font venir; combien ils en ont dans leurs magasins, comment ils sont rangés; toutes les machines qu'ils ont pour la facilité de leur construction et de leur radoub.

Savoir s'ils font leurs constructions à prix fait ou à journées.

Si à prix fait, combien ils donnent de chaque vaisseau, soit en fournissant le bois par eux, soit par le charpentier;

Si, à journées, examiner bien particulièrement de quelle sorte les ouvriers travaillent, à quelle heure ils entrent et sortent de leurs ateliers; qui en tient les rôles; qui les paie; le prix de leur journée, et généralement tout ce qui se pratique pour la bonne police, l'économie et le bon ménage.

Examiner les quantité et qualité des marchandises qui sont dans les magasins, comme fer, ancres, chanvres, goudron, mâts, canons de fer et de fonte; en savoir les prix au juste; savoir d'où, et de quelle manière ils les font venir pour les avoir à bon compte; et généralement tout ce qui se pratique pour avoir le tout bon et à bon prix.

Il faut savoir aussi de quel fer ils se servent dans leurs forges, et d'où ils le font venir;

Comment ils font travailler à leurs ancres, ou à journées, ou à prix faits;

Savoir les prix faits et les marchés;

S'ils les font faire à journée, de combien d'hommes ils se servent pour fabriquer une ancre; de quatre, cinq, six ouvriers, et combien de jours on y emploie; observant l'état auquel sont les pièces desdites ancres; si les pattes, verges et bras sont en état qu'il n'y ait plus qu'à les joindre; combien ils paient les ouvriers qui font les mêmes ferremens;

Pour la corderie, savoir d'où ils prennent les chanvres, et comment ils le peignent, le filent et le commettent; si à journée ou à prix fait;

De quelle manière ils le goudronnent, en fil de carret ou en cordage.

L'utilité qu'on retire de le goudronner en fil de carret, est que le goudron pénètre davantage: il se fait au Havre de cette manière; mais, d'un autre côté, il ne sue pas, et il est dangereux que, l'humidité restant, il ne pourrisse ledit cordage;

Observer s'ils ont des prix faits, savoir: les prix faits avec les poulieurs, menuisiers, sculpteurs, lanterniers et autres, ou s'ils travaillent à journées;

Examiner ce qui concerne la fonderie des canons;

Observer enfin en détail tout ce qui se pratique dans tous les arsenaux de marine, dans toutes les fonctions et métiers qui en dépendent, pour profiter, dans notre marine, de leur longue expérience, et de tous les moyens qu'ils pratiquent pour la diligence, la bonté et l'économie;

Savoir comment ils lèvent et paient les équipages

de chaque vaisseau : si c'est devant ou après ; de quelle manière les décomptes se font aux équipages ; combien on donne à chaque matelot , à chaque soldat et à chaque officier marinier ;

La solde des officiers, pour en faire le rapport avec celles du Roi, et en connaître les différences ;

Savoir, pour cela, les différences de leurs monnaies aux nôtres ;

Examiner avec soin de quelle manière les vivres sont fournis, si par un munitionnaire ou par les capitaines ;

Le prix de chaque sorte de victuailles ; de quelle sorte la distribution en est faite, et la manière dont toutes les marchandises sont disposées ;

Savoir combien de gardiens ils mettent à bord dans le port, et la police qui s'observe pour la place desdits vaisseaux et pour leur nétoiement.

Les deux pièces qu'on vient de lire ne donnent encore qu'une idée imparfaite de l'importance que Colbert attacha, pendant tout le cours de son ministère, aux informations qu'il s'était fait un besoin constant de recueillir sur tout ce que le ministre d'un grand état a intérêt de connaître, c'est-à-dire, sur toutes choses.

Je viens dans le moment même de décou-

virir une minute de la circulaire qui fut adressée en son nom et par ordre du Roi, en 1664, à tous les intendans du Royaume ; elle contient un système tout-à-fait complet de recherches sur tous les objets que j'ai passés trop rapidement en revue dans mes conseils. Ce système présente, dans de bien plus minutieux détails, les rapports de toutes les administrations du royaume avec toutes les classes des sujets et tous les individus de ces classes. Les objets d'informations y sont classés d'une manière admirable ; rien n'y est omis : produits, échanges, rangs, mœurs, usages ; divisions géographique, administrative, ecclésiastique, militaire ; ordre judiciaire ; finances ; et toutes les parties de chacune des administrations de l'état y sont proposées à l'examen, à l'étude de l'observateur officiel, pour qu'il y remarque le bien, le mal, le moyen d'améliorer ou le remède, et qu'il rende successivement compte de ses observations. Les actes de l'autorité sont tous nominativement mis en regard des droits et des besoins des peuples, et le ministre exprime sur chaque point la sollicitude du

souverain sur des abus qu'il ignore, qu'il veut connaître, et qu'il est dans sa royale intention de prévenir et de réformer. On a généralement attribué aux illustres instituteurs du duc de Bourgogne l'honneur de la mesure si prévoyante et si sage qui fut prise en 1698, de faire faire par tous les intendans des provinces un mémoire destiné à présenter au jeune prince, dans une suite de tableaux rédigés avec le plus grand soin, tous les moyens de richesse et de puissance du royaume qu'il était un jour appelé à gouverner. Ces tableaux, et les observations et les recherches qui servaient à les former, n'étaient pas alors un travail nouveau ou inconnu. Ce travail datait, en France, des premières années du ministère de Colbert.

Au temps où la circulaire de 1698 fut faite, d'Aguesseau, le père du grand chancelier, bien plus réellement grand administrateur, quoique moins célèbre que lui, et qui, comme intendant, avait reçu la circulaire de 1664 et en avait exécuté toutes les dispositions, jouissait d'un grand crédit. Il méditait alors le plan de ce conseil de commerce, qui vient d'être

heureusement rétabli de notre temps. Il avait été l'élève, l'ami de Colbert; il fut un des promoteurs le plus actif de cette utile et judicieuse mesure, et c'est à Colbert qu'en appartient le premier honneur. Du reste, la France ne recueillit pas des travaux qui, à cette époque, furent, il faut le dire, généralement assez bien exécutés, tout le fruit qu'elle avait retiré de ceux qui s'étaient faits vingt-quatre ans auparavant sous la direction de Colbert. Les documens transmis successivement par les intendances arrivèrent dans un temps où les besoins, les dangers, les malheurs d'une guerre ruineuse et interminable absorbaient toute l'attention du gouvernement du Roi; les désordres de la régence firent ensuite perdre aux esprits et l'idée de toute direction et l'espoir de toute amélioration; et ces documens restent aujourd'hui épars et ensevelis dans divers dépôts, où le hasard seul m'a donné l'occasion d'en prendre connaissance. Quant aux recherches qui furent la suite de la circulaire de Colbert, un seul rapprochement suffira pour en faire apprécier les résultats.

Dans les derniers mois du ministère de Mazarin, le Roi n'avait pas de quoi payer la dépense de sa maison, et souvent il dînait par nécessité chez son ministre. A la mort de ce ministre, qui laissait à sa famille un immense héritage, l'État obéré succombait sous le poids de ses charges; ses revenus étaient absorbés d'avance par des anticipations; une affreuse vénalité avait approprié tous les droits du fisc à d'avidés traitans, et des emprunts faits à 20, à 30, à 40 p. 0/0, rendaient impraticable toute mesure réparatrice qu'on aurait tenté de fonder sur le crédit. Ce fut alors que le jeune prince, prenant en main les rênes de son gouvernement, sentit en lui le principe de cette volonté courageuse, persévérante, inébranlable, qui devait faire de lui un grand Roi. Il donna sa confiance à Colbert; et quelle fut la suite de ce choix? Huit ans après cette époque de son véritable avènement, celui qui avait été le plus pauvre, le plus ignoré et le plus indolent des princes, se vit le plus riche, le plus puissant, le plus magnifique souverain de son temps; et quelles furent les causes d'un

si grand et si rapide changement de fortune ?
Toutes les règles d'une sage, d'une vigoureuse
administration sont exposées dans la circulaire
de 1664, et c'est de son exécution bien diri-
gée et toujours surveillée, que la postérité doit
apprendre tout ce qu'un état, après de grandes
fautes et de longs malheurs, peut espérer de
la sagesse d'un habile ministre, quand elle est
protégée par le caractère d'un grand Roi. *Quod
faustum felixque sit. . . omen. Sel. ex vet.*